



Anjou Emploi Sport Animation

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

ANJOU EMPLOI SPORT ANIMATION



Table des matières

Table des matières	p.2
Le mot du président	p.3
Bilan 2010 : regard du président sur différents projets	p.4
Quelle dynamique pour l'AESA ? Projections sur 2011	p.6
Programme ADERMOS : bilan 2010	p.7
Présentation du programme ADERMOS	
Bilan 2010 des binômes ADERMOS	
Les ressources humaines	p.19
Marc Lebon : bilan et perspectives du responsable du personnel	
Jean-Louis Ducluzeau : bilan et perspectives du délégué du personnel	
Le point sur les formations	
L'activité 2010, La Mise à Disposition	p.21
L'activité 2010, La Gestion Administrative	p.33
L'activité 2010, La Bourse d'emploi	p.36
L'activité 2010, Le Relais	p.39
Compte-rendu de l'intervention du directeur, à l'occasion de la Conférence du 26 novembre 2010. « L'isolement dans le métier ? Plaidoyer pour une mise en réseau »	p.44

Le mot du président

Si l'année 2009 laissait apparaître une nette progression sur nos deux principaux secteurs (Mise-à-disposition et Gestion administrative), il n'en est pas de même pour 2010.

Pour le service de [Gestion administrative](#), la progression s'accroît :

Nombre d'adhérents en 2009 : 91

Nombre d'adhérents en 2010 : 103

Nombre de bulletins de salaires traités en 2009 : 1 998

Nombre de bulletins de salaires traités en 2010 : 2 316

Pour le service de [Mise-à-disposition](#), nous constatons un retour aux chiffres de 2008.

Nombre de salariés en 2009 : 155

Nombre de salariés en 2010 : 145

L'année 2010 a été l'occasion de réorganiser notre structure, aussi bien au niveau des élus qu'au niveau des salariés. Cette nouvelle organisation devrait porter ses fruits sur l'année 2011...

Noël Legeay

Bilan 2010, regard du président sur différents projets

Tourisme sportif

En ce domaine nous avons lancé des expérimentations sur trois secteurs, avec des résultats très variables.

Quels premiers enseignements pouvons-nous en tirer ?

- 1°) La nécessité de s'appuyer sur un projet local fort ;
- 2°) La nécessité de communiquer longtemps à l'avanc e afin que nos prestations soient connues.



Juillet 2010 - Sortie canoë sur le Lôir, au départ de Briollay

Le travail doit être poursuivi sur 2011 :

L'expérimentation sur le secteur du Douessin avait été décalée d'une année ;

Les autres secteurs ont souhaité poursuivre et améliorer le travail.

La communication

Un constat, sur le terrain, est facile à effectuer : l'AESA n'est pas suffisamment connue, pourtant le travail des agents a amélioré la situation.

Pour mieux nous faire connaître, il a été décidé plusieurs mesures :

La plus importante est la création d'un poste de chargé de communication ;

Cette création a entraîné plusieurs réalisations :

- Le nouveau site internet de l'AESA ;
- La réalisation de nouveaux outils de communication (livret d'accueil, parkas, flyers) ;
- La prise de contact avec l'Association des Maires de Maine-et-Loire ;



26 novembre 2010 - Conférence « Les éducateurs sportifs face à la formation professionnelle continue »

De même, une des satisfactions de l'AESA est de constater que de plus en plus de structures font appel à nos compétences en matière d'emploi sportif et d'animation, mais également en raison de notre implication en faveur de l'accompagnement de la vie associative :

- Intervention du directeur dans les centres de formations de l'IRSS et du CREPS, pour présenter la Convention Collective Nationale du Sport.

- Intervention à l'Ifepsa, auprès d'étudiants de Licence.
- Interventions de l'AESA à l'occasion de forums de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Participation aux assises nationales du Groupement Profession Sport et Loisirs.
- Participation aux rencontres inter-régionales des associations Profession Sport et Loisirs.
- L'organisation et la participation à la conférence « Les éducateurs sportifs face à la formation professionnelle continue », en collaboration avec la DDCS, l'Ifepsa et le CDOS (Cf. Annexe : intervention de Jérôme PAILLAT).
- La participation à « Mécénat & Jeunes talents » (organisé par le Conseil Général de Maine-et-Loire et la Fondation Mécène et Loire) ; et au lancement de la « Team sport Anjou ».

Les Ponts-de-Cé

Courrier Ouest 08.07.10

L'AESA en quête de (re)connaissance

Créée en 1994 et basée à la Maison départementale des sports, aux Ponts-de-Cé, Anjou emploi sport animation (AESA) est une association qui vise à développer l'emploi en encadrement dans le monde sportif.

Sa mission de développement de l'encadrement dans le monde du sport s'intègre bien dans le contexte actuel de professionnalisation accrue de l'encadrement, particulièrement via la convention collective du sport.

La structure possède quatre missions. Outre une fonction de conseil juridique et de bourses à l'emploi, l'AESA offre à ses adhérents, collectivités comme associations, un service de mise à disposition d'éducateurs sportifs diplômés d'État, et un service de gestion administrative de ces personnes.

Sortir des emplois précaires

Jean-Luc Chanteux est le président de l'Amicale des anciens élèves de l'école communale (AAEEC) Ponts-de-Cé, qui adhère à l'AESA depuis sa création : « Via l'AESA, nous avons, pour la saison 2009-2010, deux contrats d'éducateurs sportifs à temps plein, un contrat professionnel de joueur pour la section handball et deux contrats d'éducateurs sportifs à temps partiel, dans le cadre du dispositif de mise à disposition. » Selon lui, faire appel à l'AESA permet de sortir des emplois précaires, « en mutualisant les heures. Un encadrement de qualité, ça se paye, mais c'est un atout pour la pédagogie, c'est structurant pour l'activité en général. Notre volonté serait d'avoir un maximum de temps pleins pour nous ouvrir à de nouveaux publics,



Les Ponts-de-Cé. Jean-Luc Chanteux (au dernier rang à gauche) et Stéphane Barreaud (au dernier rang à droite). Ici avec les jeunes pongistes de l'AAEEC, sont, jusqu'à présent, satisfaits de leur collaboration avec l'AESA.

mais les enjeux financiers actuels font que c'est difficile. »

Stéphane Barreaud est éducateur sportif. En 2009-2010, il travaillait six heures par semaine, via l'AESA, en tant qu'entraîneur de tennis de table à l'AAEEC Ponts-de-Cé. C'est sa quatrième année au club en tant que salarié. « Si on travaille pour plusieurs structures, on a un seul interlocuteur et une seule fiche de paye, explique-t-il. L'AESA s'occupe de toutes les formalités administratives. Les heures effectuées sont toutes payées et la convention collective du sport est appliquée, ce qui n'est pas toujours le cas dans chaque club. Quand il y a un problème, on obtient une vraie réponse. »

« Nous voulons faire comprendre qu'être éducateur sportif constitue un métier à part entière, déclare Mickaël

Warlouzé, agent de développement et de communication de l'AESA. Un éducateur diplômé est l'assurance d'un travail bien fait, une garantie qui pallie le manque de bénévoles. »

A l'heure actuelle, l'AESA compte environ 90 adhérents au service de gestion administrative et 130 au service de mise à disposition. Au vu du nombre de structures, collectivités territoriales et associations sportives dans le département, l'AESA a de quoi progresser, mais demeure encore dans l'ombre. « Soit les gens s'organisent seuls, soit ils ne nous connaissent pas, déplore Mickaël Warlouzé. L'AESA est reconnue, mais doit, en premier lieu, être connue. »

Quelle dynamique pour l'AESA ? Projections sur 2011

L'année 2011 doit nous permettre de récolter les fruits du travail effectué en 2010, surtout dans le domaine de la communication.

Le travail de nos quatre agents de développement sur le terrain en direction des clubs, des collectivités locales, a déjà montré tout son intérêt ; le travail réalisé par Mickaël Warlouzé, chargé de communication, pourra avoir des retombées sur l'activité au cours de l'année 2011.

Il faut savoir se montrer patient car la question de l'emploi dans le monde du sport n'est pas toujours la préoccupation première. C'est aussi pour cela qu'il faut accentuer notre effort de communication en direction des collectivités territoriales (municipalités, communautés de communes, etc.).

Le travail entamé, afin d'étendre le champ d'activités des éducateurs sera poursuivi ; donc l'expérimentation « Tourisme sportif » continuera, des contacts sont établis avec les comités d'entreprise ; l'effort de formation des éducateurs sera maintenu.

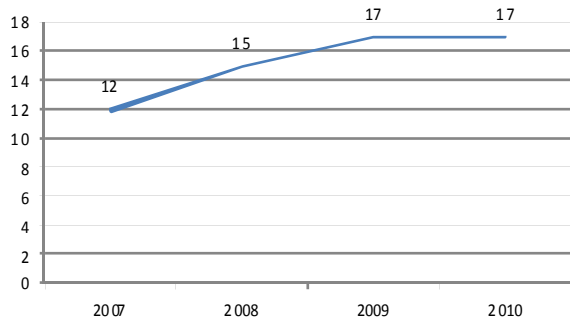
Noël Legeay



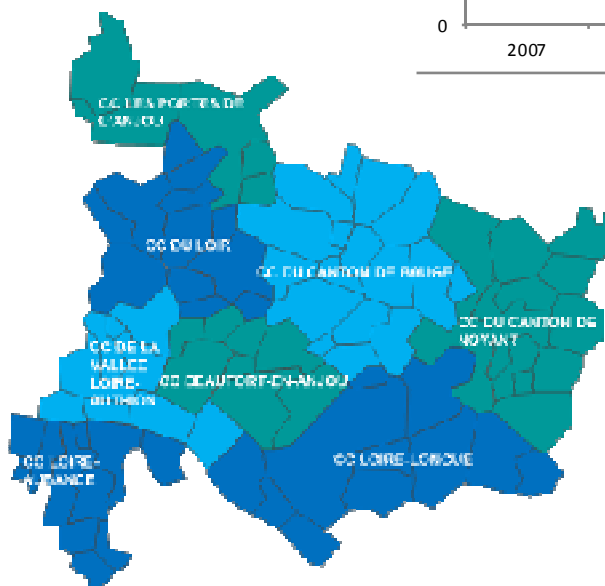
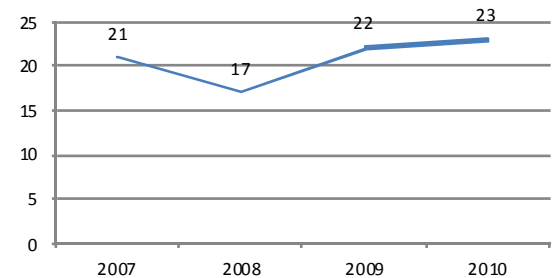
1er octobre 2010 - Des éducateurs de l'AESA réunis pour suivre une formation Basketball encadrée par une salariée de l'AESA.

Secteur Baugeois

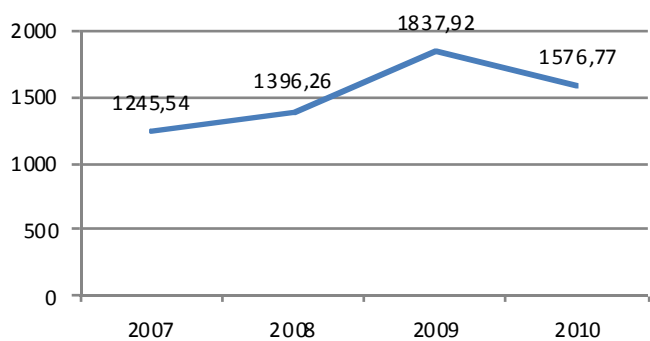
Evolution du nombre de salariés - Baugeois



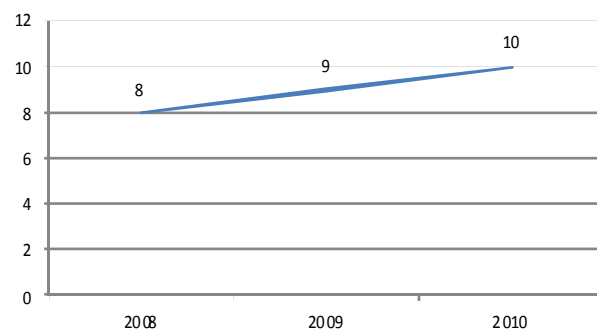
Evolution du nombre d'adhérents MAD - Baugeois



Evolution du volume d'heures rémunérées - Baugeois



Evolution du nombre d'adhérents GA - Baugeois



**Le Baugeois : Jean-François Cullerier et Gérard Davy, référents CDOS
Pascal Montière, agent de développement AESA**

Continuer le développement de l'emploi...

Sur le plan de l'emploi, le secteur demeure un territoire quelque peu « sinistré » où il est difficile pour un éducateur sportif de se stabiliser dans un emploi à temps plein. Certains sont contraints et forcés de se rapprocher des grandes villes où l'activité professionnelle y est plus intense. Malgré cela, il existe un fort potentiel et la création officielle de l'ONEA (Omnibad Nord Est Anjou) en septembre 2010 atteste de la [mutualisation de l'emploi](#) entre plusieurs clubs.

L'année 2010 a été marquée par une nouvelle expérimentation visant à renforcer l'emploi sportif afin d'offrir des possibilités multiples à nos professionnels. Le projet de [tourisme sportif](#) s'inscrit dans cette dynamique qui donne à la période estivale un potentiel d'activités jusqu'alors peu ou pas exploité. La mise en place de cette expérimentation a fortement occupé le premier semestre 2010 au travers de différentes démarches : présentation du projet et acceptation par la Ville de Baugé sur le principe général de cette expérimentation ; rencontre avec les différents partenaires ; reconnaissance des parcours VTT et canoë ; modalités administratives ou techniques.

Malgré une première année en demi teinte au niveau des retombées en terme de fréquentation du public, il sera pertinent de reconduire cette expérimentation à l'été 2011 afin d'appréhender celle-ci avec une communication optimale. La Ville de Baugé s'est portée garante du relais de la communication par la création d'une page spécifique sur le site internet du camping notamment, mentionnant ainsi la possibilité à sa clientèle de pouvoir bénéficier des activités touristiques sportives proposées.

La faible activité sur le Baugeois, en comparaison avec les autres secteurs, crée une problématique majeure. Il est difficile de trouver des éducateurs dans un domaine sportif aussi classique qu'il puisse être : le basket. Le nombre d'éducateurs est restreint sur ce territoire, et les éducateurs de l'agglomération Angevine ne répondent pas toujours favorablement aux sollicitations du Baugeois.

La communication...

L'accent a été mis sur les [réunions d'informations](#) pouvant accompagner la vie associative. Le CNDS, la CCNS, la présentation des services de l'AESA, les Contrats aidés, sont autant de thèmes qui peuvent répondre aux interrogations des dirigeants associatifs.

De même, une démarche de [partenariat avec les collectivités locales](#) (communes et communautés de communes) a été amorcée en fin d'année, avec pour finalité que ces pouvoirs publics puissent servir de relais connus et reconnus pour nous aider à diffuser les informations que nous souhaitons transmettre aux associations.

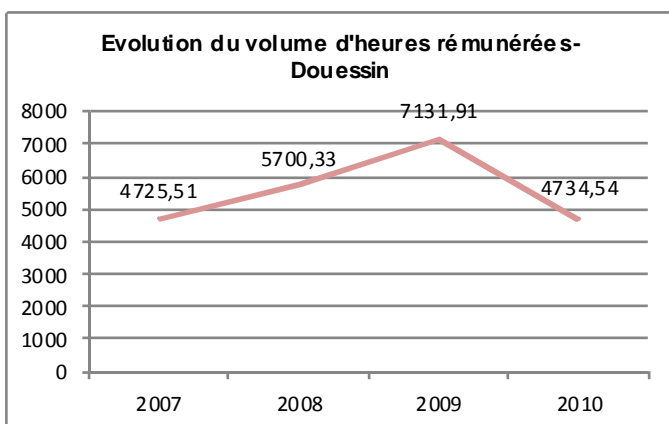
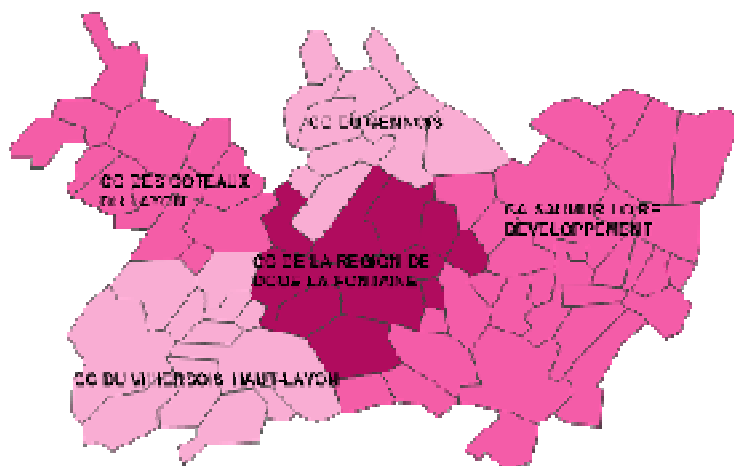
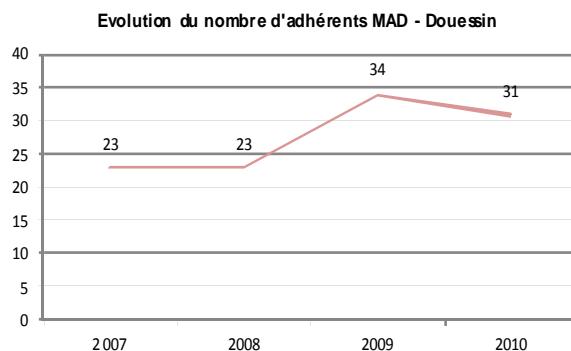
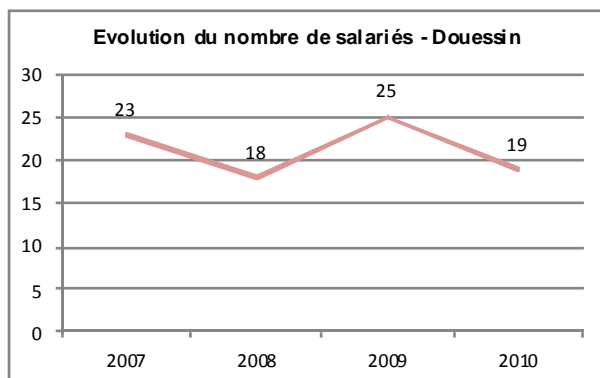
En fin d'année 2010, une enquête de développement a été envoyée aux associations de Baugé, Durtal et Seiches-sur-le-Loir, par l'intermédiaire des adjoints aux sports ou des représentants des associations de chaque commune. La suite donnera lieu dans le premier semestre 2011 à une réunion d'information sur le thème ayant été mentionné en majorité par les retours d'enquête. Le CDOS 49 se chargera de mettre à disposition une personne ressource pour animer cette réunion d'information à Baugé et Seiches-sur-le-Loir.

Les projets 2011...

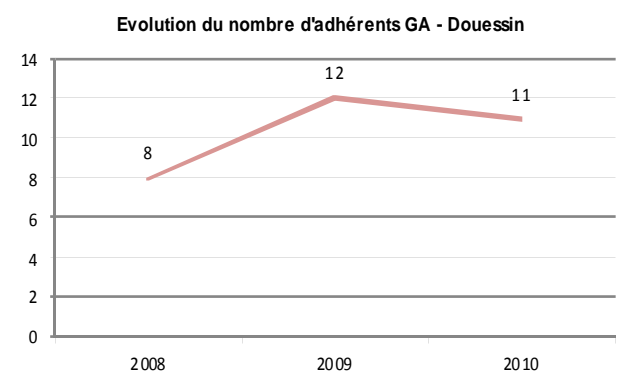
Dernière année du dispositif ADERMOS (5^{ème} année aidée en terme de financement des emplois), 2011 devrait suivre la [même ligne de conduite en terme de communication](#). Nous mettrons donc l'accent sur ce point qui semble essentiel. L'idée étant de faire connaître l'AESA a un nombre toujours plus important de structures.

Si la progression du nombre de salariés mis à disposition sur le secteur Baugeois est positive, celle-ci demeure trop faible lorsque l'on parle de création et de pérennisation de postes. Peut-être faudra-t-il moins s'éparpiller en 2011, pour mieux identifier des projets de création d'emploi et élaborer un suivi avec les associations d'un même secteur géographique ? Un [accompagnement personnalisé et régulier](#) pourrait être envisagé.

Secteur Douessin



La chute du volume d'heures rémunérées s'explique par la fin du contrat avec l'Ecole Nationale d'Equitation (ENE), et par le non remplacement de l'agent de développement sur des créneaux de football et de tennis de table, de janvier à juin 2010 (arrêt maladie).



Le Douessin : Anne-Marie Leblanc, référent CDOS
Christelle Juillard, agent de développement AESA

Cette quatrième année, un air d'engagement et de reconnaissance...

Nos actions...

Elles sont maintenant en vitesse de croisière et nous nous dirigeons vers l'accompagnement des associations à travers les actions déjà existantes :

- Participation à des réflexions de : mutualisation, création de poste...
- Suivi de la formation de nos éducateurs (formation interne, PSC1...)
- Réponse à la demande des clubs en termes d'emploi (l'offre et la demande totalement satisfaites à la date du 31 décembre 2010)
- Accompagnement du dispositif emploi : Ex-aequo, Atousports, CEL...

Nous continuons la détection des besoins d'accompagnement auprès des clubs sportifs.

En décentralisant des réunions du RelaiS qui correspondent de plus en plus aux attentes des clubs et qui débouchent souvent vers une sollicitation des services de l'AESA.

Des résultats encourageants...

- L'offre et la demande satisfaites à 100% à la date du 31 décembre 2010
- Des projets innovants sur notre secteur

Les projets innovants pour 2010 :

➤ **Le projet tourisme sportif** : exploration et validation avec l'office de tourisme de Doué-la-Fontaine et la commission tourisme de la Communauté de communes.

➤ Un **meilleur suivi de nos éducateurs** grâce à la réorganisation du service qui a donné à chaque éducateur un référent de secteur.

➤ **Le positionnement professionnel** : exploration de créneaux horaires de journée. D'une part nous avons recensé de manière la plus exhaustive possible la demande potentielle d'éducateurs sportifs...

D'autre part nous prospectons les foyers logement, les maisons de retraite, hôpitaux, mais aussi les Comités d'Entreprise et les établissements scolaires...

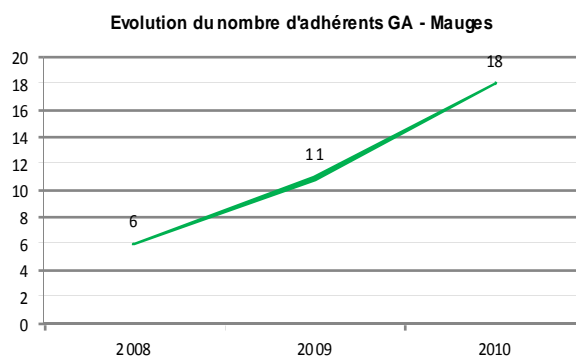
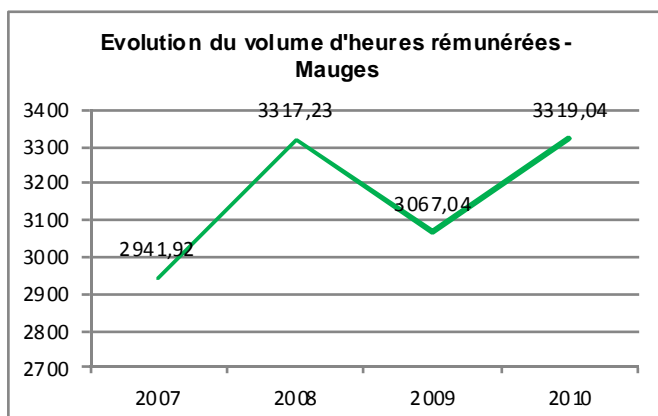
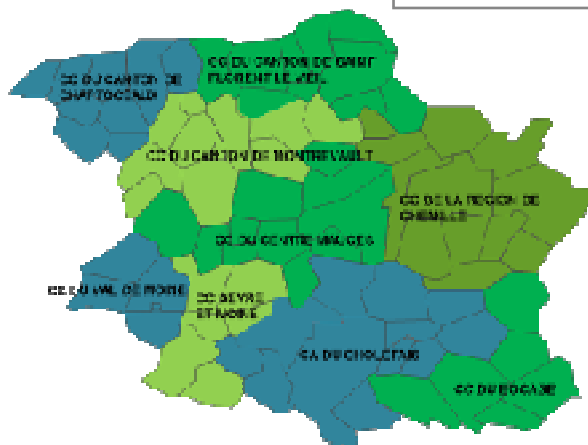
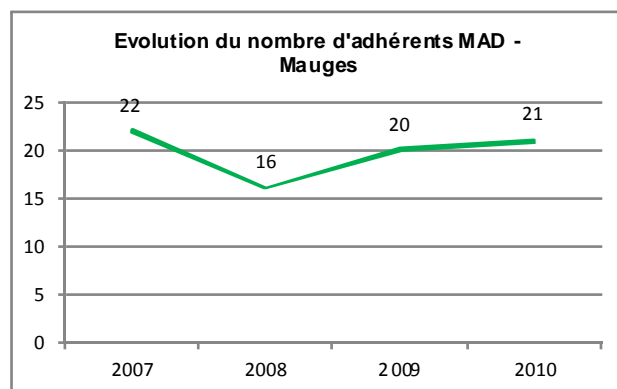
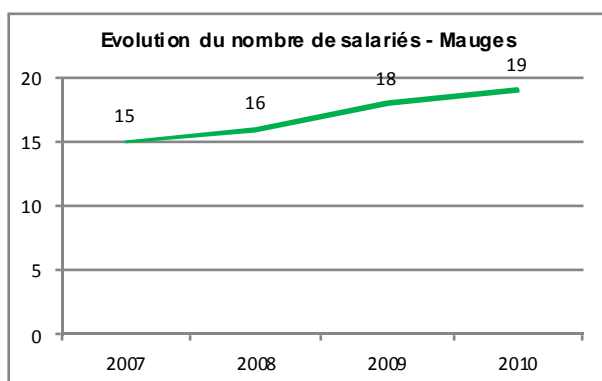
➤ **L'accent mis sur la communication** : la création d'un emploi de chargé de communication à l'AESA permet la reconnaissance de l'association en matière d'emploi sportif sur notre territoire. De même, cela nous a permis de participer à l'organisation de la **première phase du « Quizz du Mouvement Sportif »**.

Les projets et volontés pour 2011...

Nous allons travailler à l'implantation d'un local de secteur où nous effectuerons des permanences d'accueil des bénévoles et salariés du Douessin.

La grande satisfaction de notre binôme est de constater que grâce au travail effectué depuis plusieurs années, l'AESA est interpellée pour participer à une « commission sportive » (réflexions sur la mise en place d'un schéma de politique sportive) au sein de la Communauté de communes de Doué-la-Fontaine.

Secteur Mauges



Les Mauges : **Jean-Claude Arnou**, *référent CDOS*
Christelle Manceau, *agent de développement AESA*

Le secteur en quelques chiffres...

- 8 Communautés de communes
- 85 communes
- 860 associations sportives dont 13 omnisports
- 70 disciplines recensées, dont notamment :
 - ⇒ Football : 69 dubs
 - ⇒ Basket-ball : 50 clubs
 - ⇒ Gymnastique : 50 dubs
 - ⇒ Tennis : 46 dubs
 - ⇒ Volley-ball : 37 dubs
 - ⇒ Gymnastique volontaire : 37 dubs
 - ⇒ Tennis de table : 36 dubs

Les réunions de secteurs...

REUNION DE SECTEUR	LIEU	DATES
Réunion CNDS	Cholet	19/01/10
Réunion d'info sur la Mutualisation	Beaupréau (annulée)	9/04/10
Réunion d'info « les ressources humaines »	Le Mesnil en vallée	18/05/10
Table ronde	Beaupréau (annulée)	12/06/10
Réunion d'équipe de secteur	La Séguinière	14/06/10
Réunion CCNS	St Macaire	29/10/10

Suite à la réunion d'information CCNS de Saint-Macaire, Christelle a rencontré 6 associations qui étaient en demande de renseignements (ex : contrat de travail, subventions, ressources humaines...). L'organisateur de cette réunion, Mr. DERZON (adjoint aux sports) a demandé à l'AESA de mettre à disposition l'agent de développement du secteur Mauges pour des permanences régulières. L'objectif étant d'apporter un service supplémentaire et de proximité aux associations locales.

La Gestion Administrative...

Sept nouvelles associations viennent rejoindre la Gestion Administrative. En effet, suite à une demande du centre social de la Pommeraye, nous récupérons 5 associations sportives. Le CSI gère des contrats dans le domaine de l'animation, celui du sport est bien différent. Il nous a donc été demandé de présenter nos services à ces 5 associations qui utilisent depuis septembre 2010, la Gestion Administrative de l'AESA.

Une sixième association est devenue adhérente suite à la création d'un contrat aidé pour le club de basket de Maulévrier (20h/semaine). Benoit Cauret, stagiaire 2009/2010 de l'AESA occupe ce poste.

Enfin, la septième association est l'ACPG, une association choletaise de danse sur glace, qui a rejoint nos services en début d'année 2010.

La Mise à Disposition...

Nous créons une école multisports (dispositif de la DDCS) avec l'association « Familles Rurales » de la Plaine. Benoit Cauret intervient 2h/sem. Le nombre d'heures de MAD augmente très légèrement sur le secteur des mauges.

Le Tourisme sportif...

Le Tourisme sportif est un projet qui a été réalisé pendant la période estivale sur les communes de Saint-Germain et Saint Crespin sur Moine. Cette expérimentation s'est faite sur 3 secteurs dont les Mauges. Malheureusement il n'a pas fonctionné sur les Mauges. Le bilan nous a permis de tirer des leçons et de reconstruire un nouveau projet qui se fera en Juillet 2011 sur la commune du Longeron.

Les éducateurs sportifs...

Cette année, Christelle a rencontré 16 éducateurs dont 4 travaillent à l'AESA. Il me semble que ces nouveaux éducateurs manquent d'informations sur leurs droits. En effet, les mêmes questions reviennent sur : les différents contrats de travail, les tarifs, la CCNS, la fiche de poste...

Les réunions d'équipes de secteurs doivent être ouvertes à tous et à toutes pour diffuser de l'information et présenter les différents services dont ils peuvent avoir besoin (RelaiS, DDCS, Pôle emploi, Urssaf, Direccte...) Ils se sentent souvent isolés. Ces réunions doivent nous permettre de former un réseau et ainsi pouvoir échanger des cours, du matériel, se faire remplacer en cas de maladie, etc.

Continuons notre travail d'échange et d'information, ainsi que la formation des dirigeants et la pérennisation d'emplois sportifs.

Le Segréen : **Marc Jacquemin**, *référént CDOS*
Johane De Baets, *agent de développement AESA*

L'année 2010 fut placée sous le signe du développement

Un travail de communication...

L'année 2010 a été ponctuée par l'organisation de plusieurs réunions : CNDS, services de l'AESA (4), éducateurs de secteur(2). L'idée étant de s'implanter durablement sur le secteur du segréen.

De même, un nouvel axe a été développé : celui du travail en direction des communautés de communes du secteur.

Des enjeux pour l'avenir...

Le dispositif ADERMOS semble de plus en plus connu. L'efficacité du travail effectué par le binôme se mesure notamment dans les secteurs où l'AESA travaille déjà avec un adhérent. Cela facilite les relations. Néanmoins, Il reste beaucoup à faire...

Outre son travail d'agent de développement, Johane est intervenu dans l'agglomération angevine pour la mise en œuvre d'un projet de tourisme sportif à la frontière de son secteur...

L'opération a été menée en partenariat avec la Ville de Briollay. Après une préparation de plusieurs mois, nous avons pu organiser des activités touristiques et sportives en VTT et en canoë-kayak. L'activité nautique étant celle qui a rencontré le plus de succès.

Cette opération avait pour but de dynamiser le secteur touristique à la sortie de la navette fluviale (navette mise en place par Angers Loire Tourisme). Elle n'a pas eu le succès escompté auprès des utilisateurs de la navette. Ce sont plutôt la population locale et les campings-caristes situés sur la commune, qui ont participé aux activités proposées.

La commune de Briollay a décidé de poursuivre l'expérience sur une période estivale plus longue en 2011.

Bilans et perspectives du responsable du personnel, Marc LEBON

L'année 2010 a marqué un tournant dans l'organisation des ressources humaines de l'association. Plusieurs faits méritent d'être soulignés.

Un renfort des moyens humains...

La hausse de l'activité que connaît l'AESA a entraîné plusieurs modifications au sein du personnel administratif. Claire Lépinay, secrétaire comptable, travaille désormais à 100% pour l'AESA.

Une création de poste...

Le choix de communication fait par les membres du Bureau depuis leur élection en mai 2009, les a conduits à créer un poste de chargé de communication. À l'issue de son stage de Master (14 semaines en 2009-10), Mickaël Warlouzé a été embauché grâce à un dispositif d'aide à l'emploi (CUI-CAE) dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

La place de l'élu...

Enfin, le responsable du personnel a constaté qu'en 2010, chacun des membres du Bureau a su trouver sa place au sein de l'AESA. Leur expérience professionnelle leur permettant de s'impliquer dans certains dossiers en fonction de leurs affinités.

La formation des permanents...

L'objectif pour 2011 est de redéfinir chacun des postes administratifs, constat établi à l'occasion des rencontres de l'ensemble des salariés administratifs et des agents de développement.

Information : une formation « Création et utilisation d'outils de communication » (société ISC) a été suivie par 8 salariés de l'AESA (administratifs et agents de développement).

Bilans et perspectives du délégué du personnel, Jean-Louis DUCLUZEAU

Pour Jean-Louis, délégué du personnel de l'AESA depuis décembre 2007, 2010 est une année importante de sa mandature. Un chantier important a été amorcé : un groupe de travail a été constitué pour réfléchir aux [risques professionnels des salariés de l'AESA](#).

C'est à l'occasion des différentes rencontres mensuelles entre le président, le directeur, le responsable du personnel et le délégué du personnel, qu'est née cette idée. Jean-Louis DucluzEAU tient à préciser que la finalité est de proposer un document clair aux salariés de l'association pour que ceux-ci prennent conscience des risques qu'ils encourent, et qu'ils puissent ainsi les lister. Plusieurs réunions de travail seront nécessaires au cours de l'année 2011.

Arrivant au terme de son mandat, Jean-Louis laissera-t-il sa place de délégué du personnel en février 2011 ?

Le point sur les formations

Formations des éducateurs sportifs et animateurs socioculturels :

Formations externes financées par l'OPCA :

PSC 1 : 11 salariés

Formation continue badminton : 4 salariés

Formation entraîneur régional 1er degré Volley-Ball : 1 salarié

Initiateur 1er degré football : 1 salarié

Contrat de Qualification Professionnel OPAH : 1 salarié

BPJEPS AGFF : 2 salariés

Formation danse orientale : 1 salarié

Formations externes financées par le CNDS :

Formation BNSSA : 3 salariés

Formations internes :

Basket-Ball : 14 participants

Base-Ball : 9 participants

Accueil de stagiaires :

Stages professionnalisants :

L'AESA a accueilli 5 stagiaires en BPJEPS APT (en alternance). Parmi les stagiaires, trois étaient inscrits à l'Institut Régional Sport Santé (Cholet), un à la FAL 44 (Nantes), un à l'Institut des Métiers du Sport (Nanterre).

Stages découverte :

4 stagiaires étudiants de l'Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers, ont été accueillis en 2010 (un en Licence 1, deux en Licence 2, un en Licence 3).

Un stagiaire de classe de 4ème a été accueilli pour un stage découverte.

Depuis 2005, le nombre d'éducateurs sportifs mis à disposition des associations est stable voire en légère progression. A l'inverse, on ne peut que constater une diminution du nombre d'animateurs. Ce phénomène est-il lié à la baisse des budgets des contrats éducatifs locaux ?

Confirmation de notre volonté de pérenniser leur emploi au sein de l'association, sur les 145 salariés, 68 sont désormais employés en contrat CDI. Nous pouvons nous en féliciter. Cependant, des efforts restent à faire pour réduire la situation de précarité de la majorité des salariés qui a un contrat de travail inférieur à dix heures mensuelles.

A noter que certains contrats à durée indéterminée (CDI) portent sur une heure de travail hebdomadaire et qu'en cas d'arrêt de l'activité, les salariés ne peuvent pas bénéficier de la prime de précarité.

Au global, l'activité du service mise à disposition ne cesse de croître. Elle se complexifie et la mission évolue.

En effet, outre les contacts directs avec les associations demandeuses, le service doit répondre à l'activité induite par les démarches des agents Ademos, dans le cadre de l'accompagnement de l'emploi. Ces démarches génèrent de plus en plus de sollicitations.

Les demandes notamment des communes sont souvent plus complexes. Elles exigent au-delà de l'établissement des contrats, des études, des recherches, d'établir des plannings, des budgets prévisionnels et des tableaux mensuels de suivi.

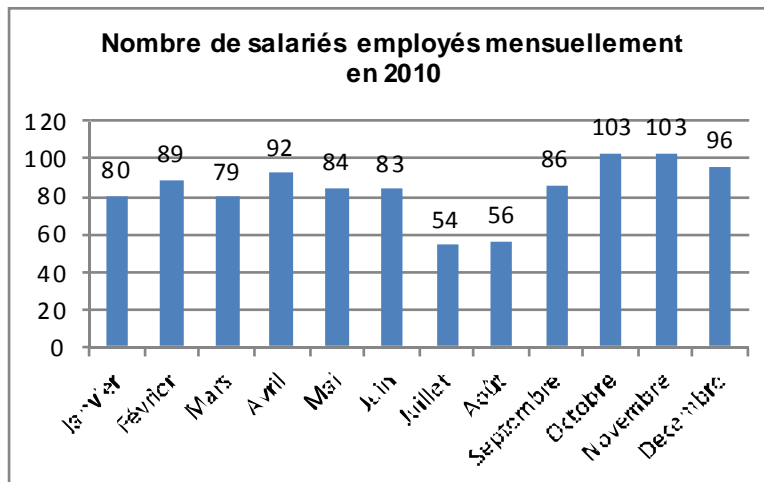
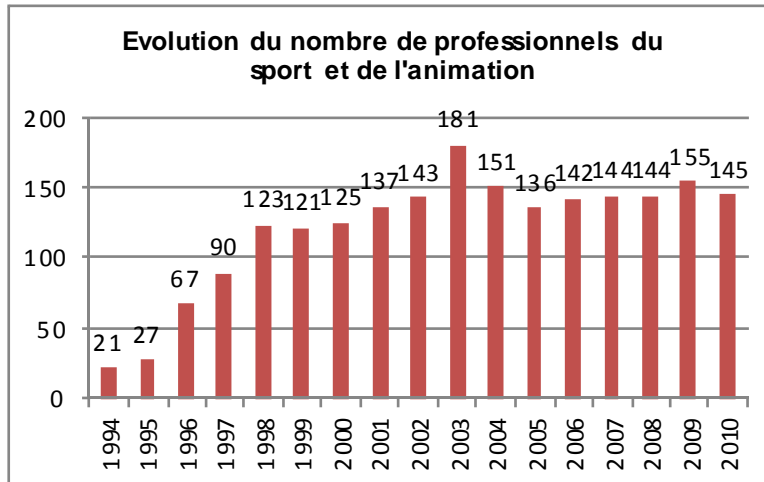
Par ailleurs, la charge de travail consécutive à la gestion des arrêts maladie s'est aussi accentuée du fait du maintien des salaires, dans le cadre de la convention collective. Il nécessite un suivi financier important de la part des agents administratifs.

Sur les secteurs Ademos, les agents de développement sont devenus des référents pour les salariés. Leur activité et la mise en réseau tendent à réduire le sentiment d'isolement qui pourrait être ressenti. C'est une de nos préoccupations. Le directeur de l'AESA est intervenu sur le sujet dans le cadre d'une conférence-débat (Cf. Annexe en fin de rapport d'activité).

Pour le secteur angevin, Stéphanie Boutat, responsable du service de Mise-à-disposition, joue ce rôle de référent.

1. les professionnels du sport et de l'animation

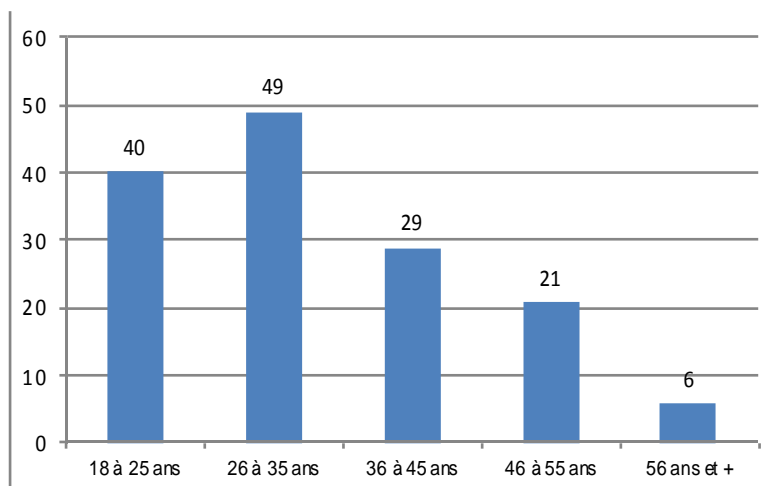
1.1. Evolution du nombre de salariés depuis 1994



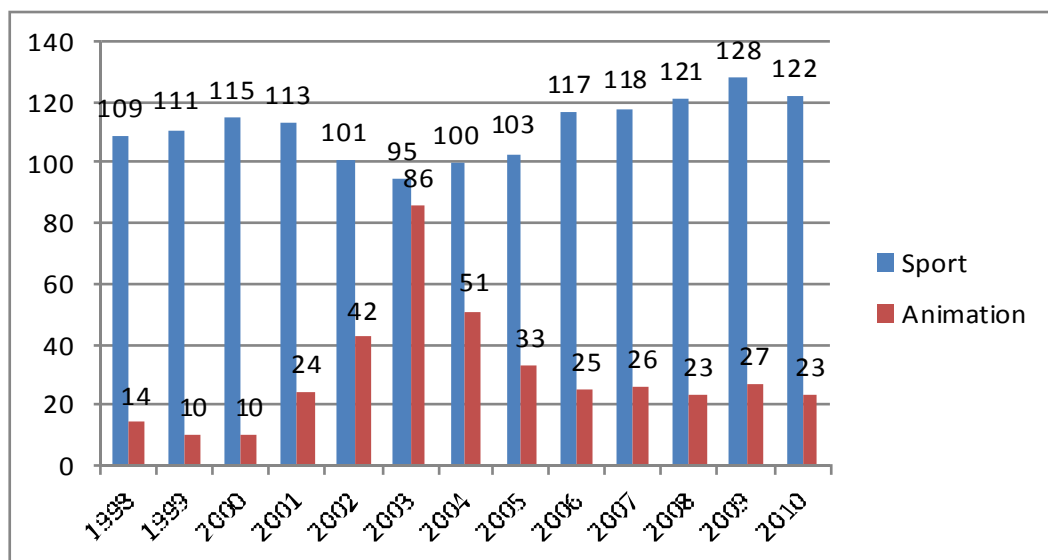
Pour l'année 2010, sur les 145 salariés actifs, une salariée est en CDI mais aucune heure n'a été rémunérée sur l'année. De même, deux agents de développement n'ont pas été mis à disposition d'adhérents, d'où aucune heure n'a été facturée.

1.2. Répartition par sexe en 2010 : 65 Femmes ; 80 Hommes

1.3. Répartition des éducateurs sportifs et animateurs par tranches d'âge en 2010



1.4. Distinction entre les professionnels du sport et ceux de l'animation, depuis 1998



1.5. Evolution de la rémunération moyenne des éducateurs et animateurs (2009-10)

Salaire de base moyen	Sport		Animation	
	2009	2010	2009	2010
inf ou = à 11 €	34	24	5	3
de 11.01 € à 12 €	36	37	0	0
de 12.01 € à 15.98 €	31	27	7	5
de 15.99 € à 23.19 €	21	25	10	11
plus de 23.19 €	6	7	5	4
Total	128	120	27	23

Ce tableau indique la rémunération moyenne des salariés de l'AESA, tous contrats confondus. Un même salarié peut avoir plusieurs contrats, mais avec des taux de rémunération différents. Il est primordial de noter qu'à partir de 2010, le tarif de base est désormais de 11€.

1.6. Evolution du volume horaire mensuel moyen des salariés

Volume horaire mensuel moyen	Nombre de salariés	
	2009	2010
< 10 h	71	74
de 10 à 19.99	49	32
de 20 à 74.99	25	30
> ou = à 75 h*	10	7
Total	155	143

* 75h équivalant un mi-temps

Seuls 143 (sur 145) salariés apparaissent dans le total pour l'année 2010. En effet deux salariés ne sont pas comptabilisés. Une, en CDI, n'a pas été mise à disposition sur l'année ; l'autre, en arrêt maladie, n'a pas pu intervenir en face-à-face pédagogique.

1.7. Evolution de l'emploi multiple

Nombre moyen de structure par salarié	Nombre de salariés	
	2009	2010
1 structure	95	94
2 structures	21	16
3 structures	9	12
4 structures et +	30	21
Total	155	143

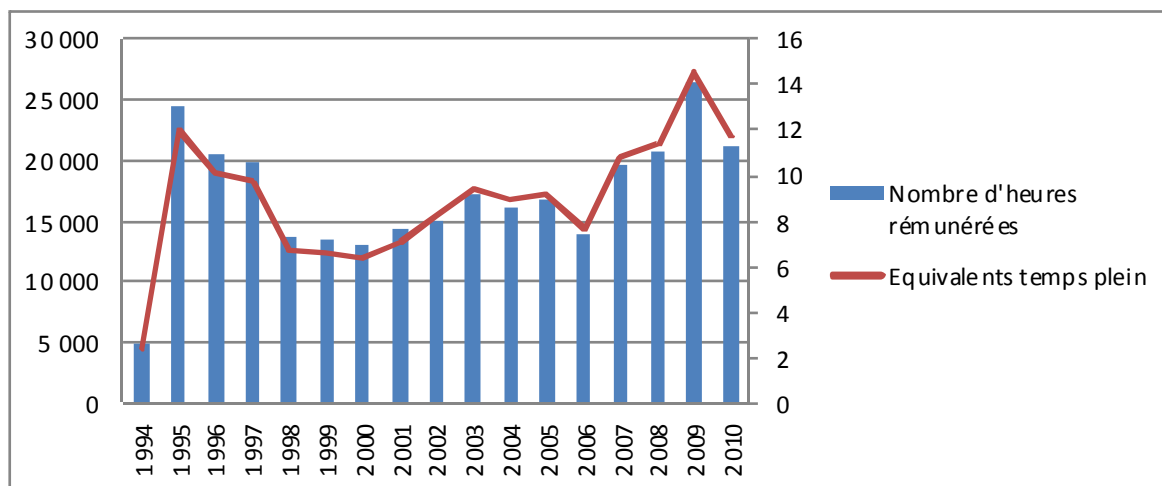
Le total présente 143 salariés car 2 salariées ne sont pas intervenues au cours de l'année.

1.8. Evolution du nombre d'heures rémunérées et de l'effectif en ETP

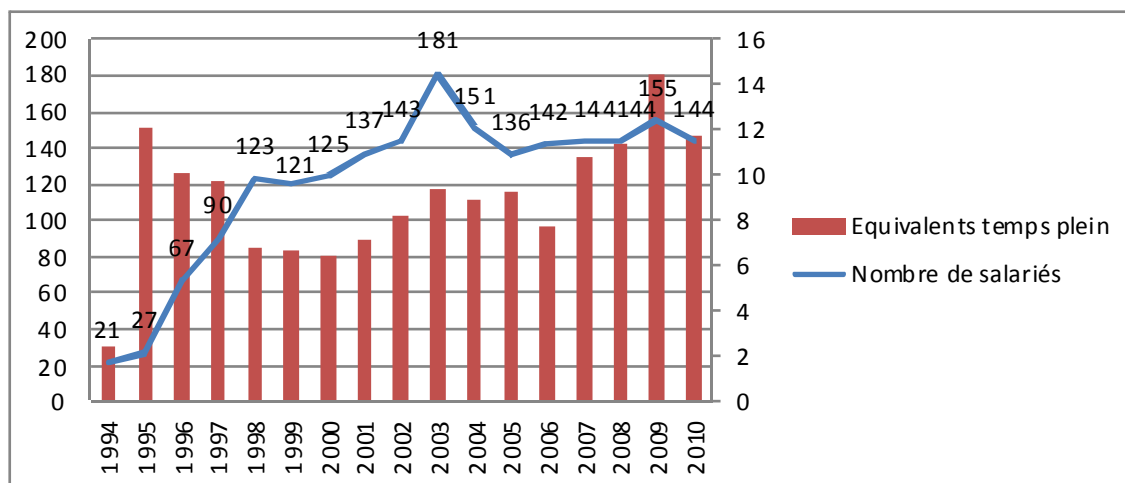
	Sport			Animation			Global		
	2009	2010	Ecart	2009	2010	Ecart	2009	2010	Ecart
Janvier	1 808	1 856	2,64%	139	173	24,97%	1 947	2 029	4,23%
Février	1 676	1 621	-3,26%	164	107	-34,50%	1 839	1 728	-6,04%
Mars	2 070	2 096	1,28%	195	213	9,61%	2 264	2 310	1,99%
Avril	1 905	1 831	-3,91%	741	144	-80,58%	2 646	1 975	-25,37%
Mai	1 995	1 801	-9,70%	799	235	-70,64%	2 794	2 036	-27,13%
Juin	1 751	1 585	-9,45%	743	151	-79,65%	2 494	1 737	-30,36%
Juillet	1 149	772	-32,78%	646	-	-100,00%	1 795	772	-56,97%
Août	1 055	803	-23,86%	607	-	-100,00%	1 662	803	-51,66%
Septembre	1 611	1 563	-2,94%	738	130	-82,40%	2 349	1 693	-27,92%
Octobre	2 175	2 111	-2,91%	422	164	-61,11%	2 596	2 275	-12,37%
Novembre	2 003	2 105	5,09%	197	179	-9,01%	2 200	2 284	3,83%
Décembre	1 711	1 548	-9,55%	134	144	7,75%	1 845	1 692	-8,30%
	20909,2	19694,5	-5,81%	5523,4	1641,02	-70,29%	26432,6	21335,5	-19,28%

La chute des chiffres que l'on constate sur ce tableau, s'explique par la fin du contrat avec l'Ecole Nationale d'Equitation, avec laquelle l'AESA a travaillé d'avril à octobre 2009.

Evolution du nombre d'heures rémunérées et de l'effectif en équivalents temps plein depuis 1994

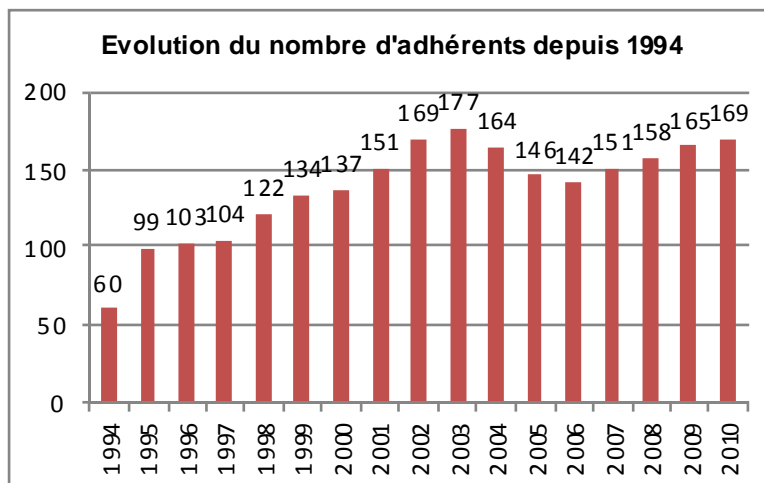


Evolution du nombre de salariés et d'équivalents temps plein depuis 1994

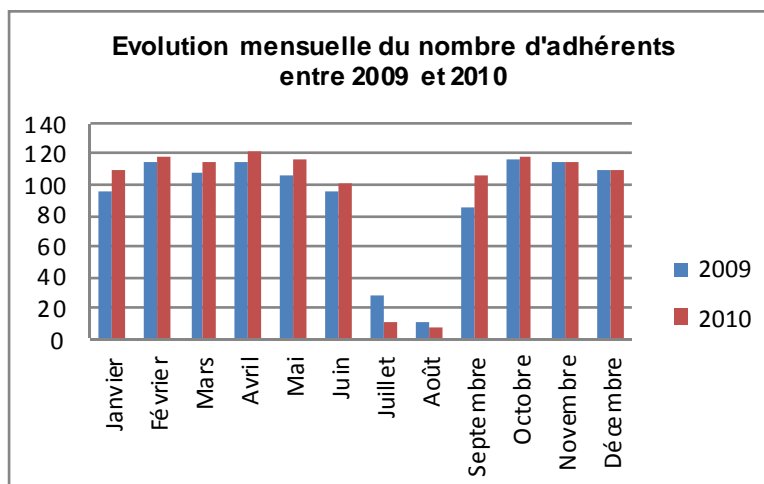


2. Les adhérents MAD

2.1. Evolution du nombre d'adhérents depuis 1994



2.2. Répartition mensuelle des adhérents



2.3. Répartition par types d'adhérents en 2010

Type d'adhérents	Nombre	Nombre en %	Volume horaire annuel facturé	Volume horaire en %
Association sportive	72	42,60%	6 744,44	39,44%
Collectivité locale	25	14,80%	5 288,57	30,93%
Association socio-culturelle	19	11,25%	1 234,63	7,22%
Etablissement scolaire ou université	8	4,73%	352,50	2,06%
Comité Départemental	8	4,73%	1 556,42	9,10%
Centre pour handicapés	6	3,55%	243,00	1,42%
Association Familles Rurales	5	2,96%	317,50	1,86%
Comité d'entreprise	5	2,96%	471,00	2,75%
Maison de retraite	2	1,18%	93,00	0,54%
Association d'insertion sociale	1	0,59%	4,00	0,03%
CLSH	1	0,59%	2,00	0,01%
Etablissement pénitencier	1	0,59%	12,00	0,07%
Autres	16	9,47%	781,05	4,57%
Total	169	100%	17 100,11	100%

Volume horaire facturé en 2010, par secteurs

Angers agglomération :	10 194,94
Douessin :	1 999,5
Mauges :	1 729,5
Segréen :	1 615
Baugeois :	1 512,38
Hors département :	48,8
Total :	17 100,11

Volume horaire rémunéré en 2010, par secteurs

Angers agglomération :	8 387,88
Douessin :	4 734,54
Mauges :	3 319,04
Segréen :	3 168,79
Baugeois :	1 576,77
Hors département :	152,50
Total :	21 340

Les différences que l'on constate entre les heures facturées et les heures rémunérées, s'expliquent à plusieurs niveaux.

D'une part les agents de développement de l'AESA sont rémunérés à hauteur de 151 h mensuelles, alors qu'ils n'interviennent que pour partie en face-à-face pédagogique.

D'autre part certains projets sont menés par les salariés de l'AESA, sans que les coûts ne soient supportés par les adhérents :

- Les expérimentations de tourisme sportif ;

- Les interventions de nos salariés dans le cadre des contrats éducatifs locaux (CEL), avec le programme « Activité physique et nutrition » en partenariat avec l'IREPS ;

- Les formations internes encadrées par nos salariés.

3.2. Répartition selon les disciplines encadrées

* Répartition des éducateurs sportifs en fonction des diplômes

Diplômes	Nombre de salariés
BPJEPS APT	26
BEES Métiers de la forme	20
Licence STAPS	20
BNSSA	17
Deug STAPS	16
BEES Activités gymniques	11
BEESAPT	10
BPJEPS AGFF	8
BEESAN	8
BEAECPC	4
BEES Basket	3
BEES Athlétisme	2
BEES Handisport	2
BPJEPS Loisirs tous publics	2
Maîtrise STAPS	2
BPJEPS APT en cours	1
BEES Activités du cyclisme	1
BEES Act. Phy. sports Adaptés	1
BEES Badminton	1
BEES Escalade en cours	1
BEES Exp gym et discip asso	1
BEES Football	1
BEES Haltérophilie	1
BEES Handball	1
BEES Judo	1
BEES Karaté	1
BEES Roller	1
BEES Rugby	1
BEES sports hand. Physi. Sens.	1
BEES Tir à l'arc	1
BEES Volley ball	1
BPJEPS sports co en cours	1
BEES 2 gym artistique masc	1
BEES 2 gym sportive masc	1
DEJEPS Badminton en cours	1
Master STAPS	1

* Nombre de contrats actifs en fonction des disciplines

Disciplines	Nombre de contrats actifs
Métiers de la forme	102
APT	98
Gym sportive	41
Basket	31
Badminton	25
Natation	20
Eveil sportif, motricité	16
Tennis de table	16
Volley ball	12
Athlétisme	11
Football	11
Tir à l'arc	7
Préparation physique	6
Torball	4
Roller	3
Base ball	2
Culture physique	2
Handball	2
Judo	2
Karaté	2
Escalade	1
Handisport	1
Hockey	1
Sarbacane	1
VTT	1
Nos Projets	
Tourisme sportif	7
Formations DDCS	3
Formations AESA	2
Opérations Atousport	2
"Bien Vieillir"	1
Total	331

* Répartition des animateurs socioculturels en fonction des diplômes

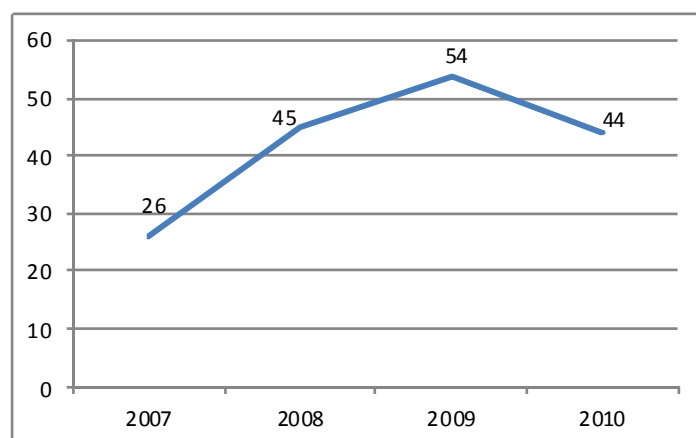
Diplômes	Nombre de salariés
BAFA	33
BAFD	8
BEATEP	3
DE Danse	2
Autres diplômes	11
BPJEPS Anim. Culturelle	1
Dip de professeur de yoga	1

* Nombre de contrats actifs en fonction des animations socioculturelles

Disciplines	Nombre de contrats actifs
Animations diverses	5
Arts manuels	2
Arts plastiques	2
Atelier picturale, écriture	2
Danse	30 (dont 14 en danse orientale)
Estime de soi	3
Musique	4
Relaxation	3
Théâtre	15
Yoga	4
Total	70

3.3. Les sorties du dispositif « Mise à disposition »

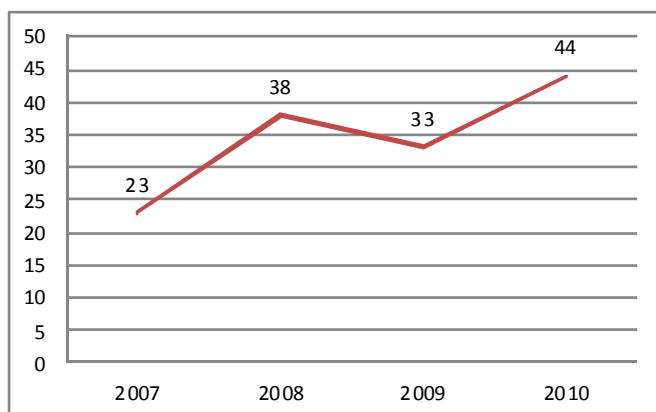
L'évolution des sorties de professionnels du dispositif MAD, depuis 2007



Les motifs de sorties des salariés, en 2010

Motifs de sortie du dispositif "Mise à Disposition"	Nombre d'éducateurs
CDD ou CDI à temps complet	3
Contrat pour remplacement	6
Démission	2
Etudiant STAPS	3
Intervention ponctuelle	14
Non reconduction de l'intervention	5
Quitte le département	2
Refus renouvellement de la mission	1
Décès	1
Embauche en direct	2
Autres motifs	5
TOTAL	44

Evolution du nombre de sorties d'adhérents du dispositif MAD, depuis 2007



Les motifs de sorties des adhérents, en 2010

Motifs de sortie du dispositif "Mise à Disposition"	Nombre d'adhérents
Arrêt intervenant	2
Contrat pour remplacement	4
Intervention ponctuelle	22
Non reconduction de l'activité	9
Autres motifs	1
Diffusion d'une offre d'emploi	3
Passage en GA	1
Embauche en direct	2
TOTAL	44

Le service gestion administrative continue sa croissance.

Le cap des 100 structures est atteint et 193 bulletins de salaires par mois sont établis par le service. Claire Lépinay travaille maintenant à 100 % pour l'AESA et une grande partie de ses tâches est réalisée en gestion administrative.

La convention collective nationale du sport, en place depuis 4 ans est maintenant bien intégrée. Même si elle est encore peu maîtrisée, nous sommes là pour accompagner les associations. Nos adhérents l'ont bien compris, ce qui explique que nous soyons de plus en plus sollicités pour des questions sur le temps de travail, les arrêts maladie, les encadrements de groupe, etc. Néanmoins, sur l'ensemble des interrogations, très peu sont relatives à la formation professionnelle. Les structures qui forment leurs salariés financent encore ces formations sur leurs fonds propres sans savoir que celles-ci peuvent être financées en partie ou en totalité par les OPCA.

L'impact de l'Urssaf sur la gestion de notre service et des attentes de nos adhérents...

Le logiciel *Impact Emploi*, créé par l'Urssaf pour faciliter la gestion des bulletins de salaire, nous a posé plusieurs problèmes au cours de l'année.

Nous pouvons être satisfaits qu'après maintes sollicitations, le décompte des congés payés sur les bulletins de salaire, soit enfin intégré au logiciel. Même si le Droit Individuel à la Formation a lui aussi enfin trouvé sa place dans le logiciel, nous pouvons regretter qu'il ne sache calculer lui-même le DIF des salariés, à l'image des logiciels concurrents. Le temps passé à effectuer ces nombreuses opérations, perturbe de fait notre activité.

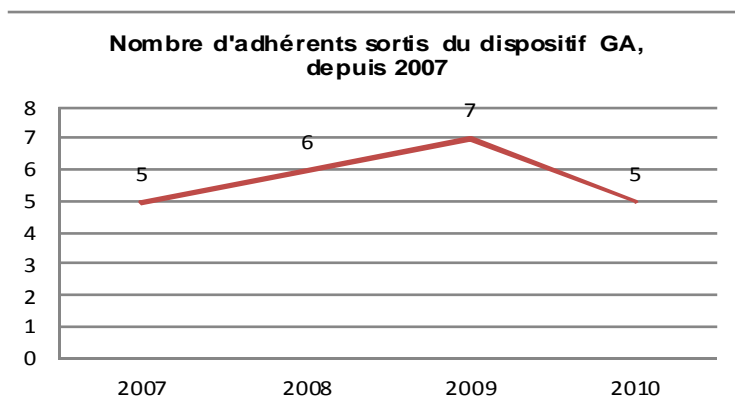
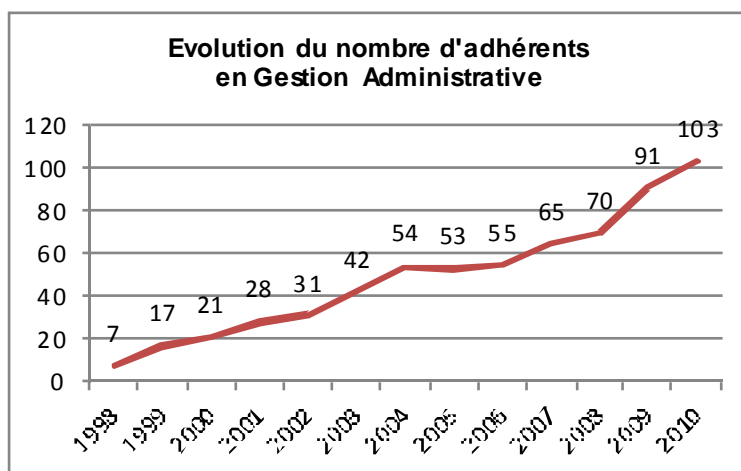
Ce logiciel, s'il est gratuit, a coûté beaucoup d'argent à l'AESA en 2010. Trois jours de travail ont été nécessaires à notre technicien informatique pour repérer que l'ensemble des problèmes survenus sur notre serveur informatique était tout simplement dû à ce logiciel. Nous regrettons de ne pas avoir été alertés par le service technique de l'Urssaf de ce problème « connu ». Ceci nous aurait permis de ne pas perdre de temps ; pour mieux répondre aux attentes de nos adhérents.

Face à ces différents problèmes, un soutien de l'Urssaf nous aurait permis de réagir promptement. Le partenariat que nous avons établi consistait à ce qu'un référent Urssaf soit notre interlocuteur privilégié. En novembre 2010, nous avons appris que ce référent ne traiterait désormais plus nos demandes, nous invitant à utiliser d'autres modes de communication (courrier postal, plateforme téléphonique et site de l'Urssaf).

Face à ces nombreuses déconvenues, ne sommes-nous pas en droit de nous demander ce que signifie aujourd'hui être « tiers de confiance » de l'Urssaf ? Espérons que 2011 soit une année moins perturbée...

Les structures utilisatrices du service de gestion administrative

1. Evolution du nombre d'adhérents depuis 1998



5 associations sont sorties du service de Gestion administrative au cours de l'année 2010 :

3 associations n'ont plus de salarié ;

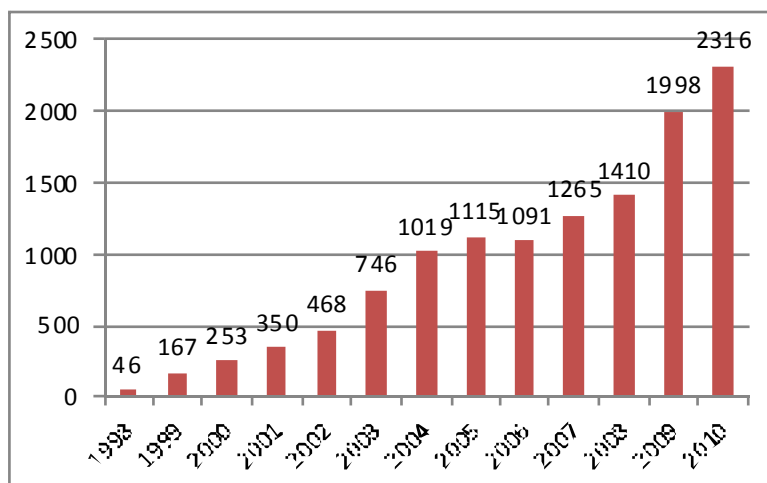
1 association est passée au Chèque Emploi Associatif ;

1 association adhère désormais à notre service de « Mise à Disposition ».

3. Répartition géographique des adhérents « GA » en 2010

Secteurs	Nombre de structures
Angers agglo	53
Mauges	18
Douessin	11
Baugeois	10
Segréen	7
Hors dép.	4
TOTAL	103

4. Evolution du nombre de bulletins de salaires traités depuis 1998

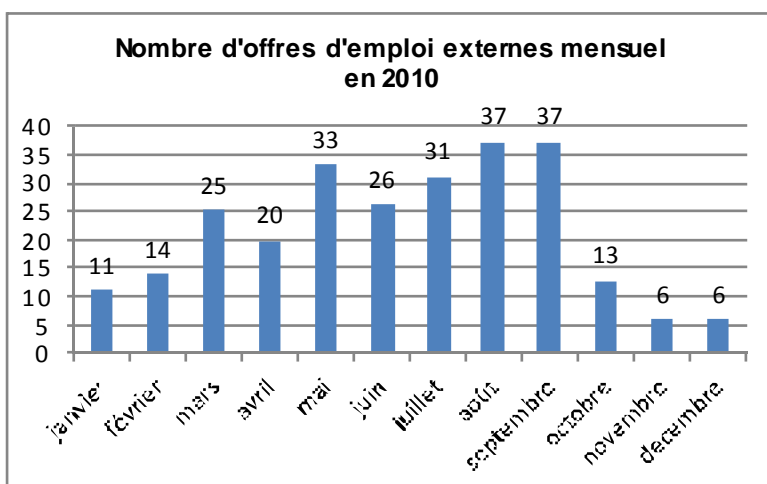
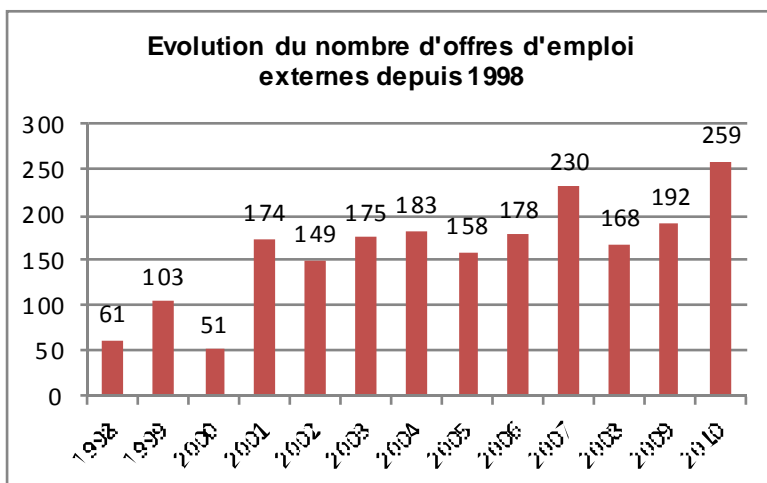


En 2010, ce sont 312 offres d'emploi qui ont été diffusées sur le site internet de l'AESA. Avec 259 dépôts, le nombre d'offres d'emploi externes a atteint cette année un niveau jamais connu jusque-là.

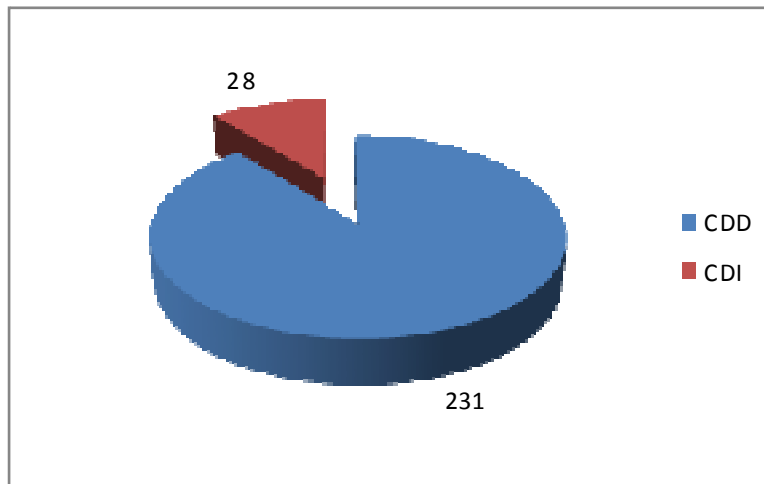
Nous remarquons que janvier-février et octobre-décembre sont deux périodes très calmes en matière d'offres d'emploi, tandis que le reste de l'année le nombre d'offres déposées est en hausse.

La grande nouveauté de la fin d'année 2010, est la mise en ligne d'une nouvelle bourse d'emploi du fait de la réalisation d'un nouveau site internet. L'internaute identifie directement le type de professionnel recherché et la discipline concernée.

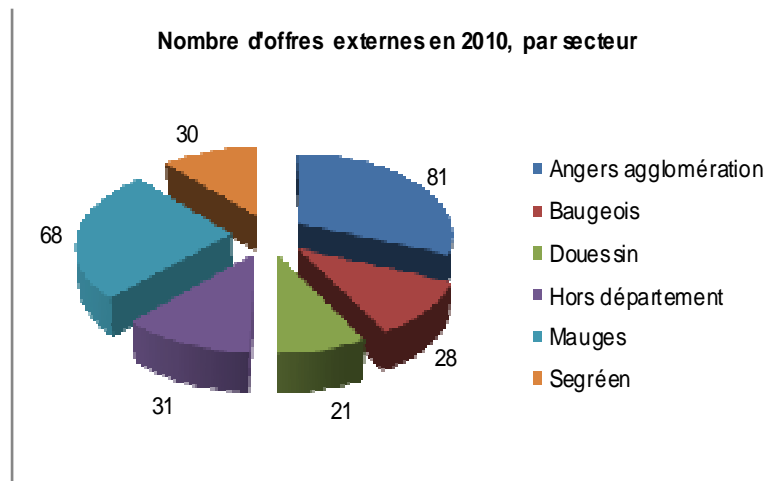
1. Gestion des offres d'emploi externes en 2010



2. Nature des offres d'emplois externes en 2010



3. Origine géographique des offres externes déposées



4. Détail des offres d'emploi externes par catégorie

Catégorie d'offre	Nombre
Secteur sportif	226
Fitness/Gymnastique	110
Natation	50
Basket-ball	14
Football	12
Multisports	10
Musculation	4
Athlétisme	3
Badminton	3
Eveil/motricité	3
Tennis	3
Canoë-kayak	2
Hockey	2
Tennis de table	2
Tir à l'arc	2
Equitation	1
Escalade	1
Handball	1
Roller	1
Rugby	1
Yoga	1
Secteur socioculturel	23
Animation	14
Danse	9
Autre	10
Agent de développement	8
Professeur d'EPS	1
Surveillance collègue	1
TOTAL	259

Le service du RelaiS a continué cette année à être au plus près des associations sportives en accompagnant 171 structures. Créé pour venir en aide aux dirigeants bénévoles et aux salariés, il répond aux attentes des clubs et comités sportifs.

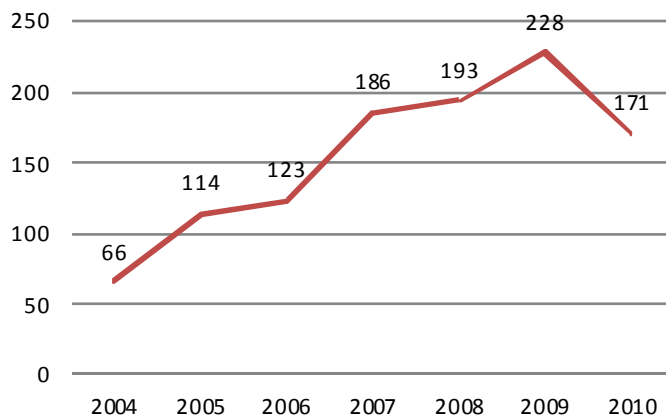
Cette année 2010 a vu une légère baisse du nombre de cas traités lors de la permanence matinale du RelaiS à la Maison des Sports. L'analyse est telle que la demande est toujours aussi importante mais elle est quelquefois gérée directement par les agents de développement de l'AESA qui sont désormais reconnus par les associations sportives de leur secteur respectif.

Les demandes sont toujours aussi variées et portent sur des sujets tels que le droit du travail, l'emploi, la formation professionnelle, etc.

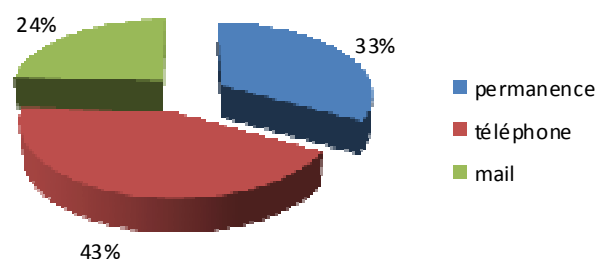
Toutes ces interrogations incitent le RelaiS à poursuivre la mise en place des réunions d'information appréciées de chacun de par leur qualité et leur format. La décentralisation de certaines réunions d'information est une nécessité qui permet à l'ensemble des dirigeants bénévoles des associations du Maine-et-Loire de pouvoir bénéficier d'un accompagnement.

1. Accueil du public

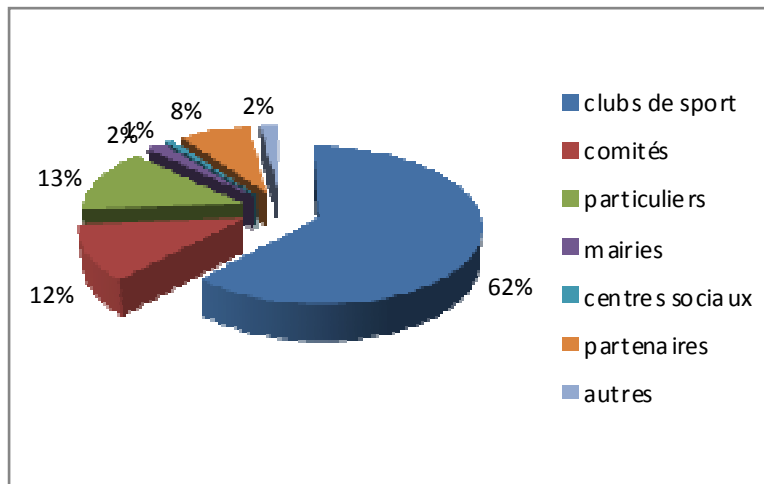
1.1. Evolution de l'activité du RelaiS : nombre de cas traités depuis 2004



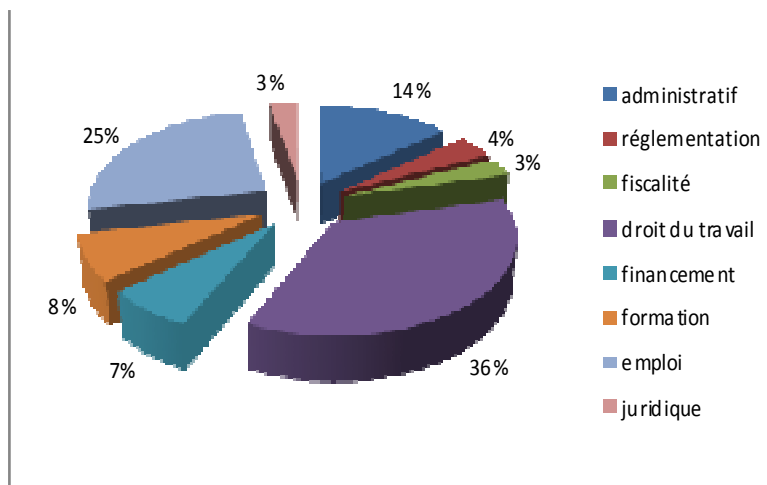
1.2. Les types de contacts en 2010



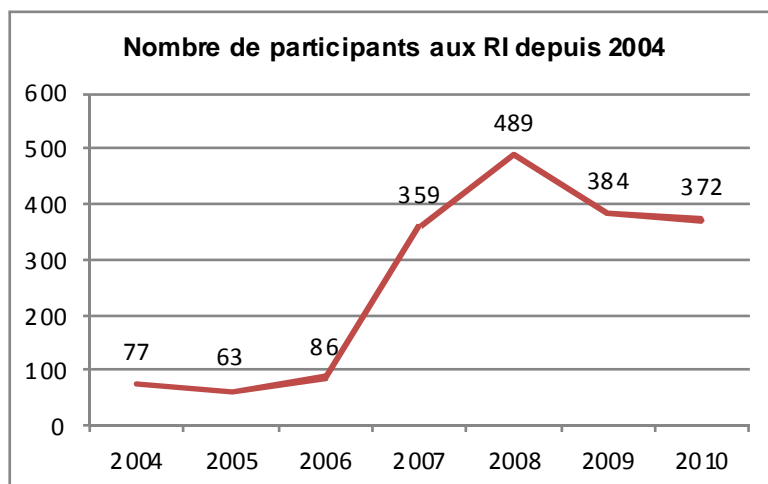
1.3. Les publics ayant sollicité le RelaiS en 2010



1.4. Les demandes formulées auprès du RelaiS en 2010



2. Analyse des réunions d'information organisées depuis 2004

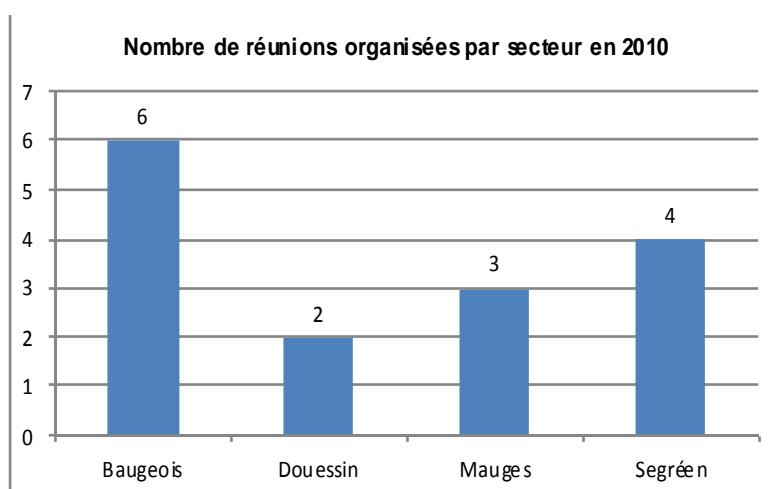


Les différents thèmes abordés lors des réunions de 2010 :

- La convention collective nationale du sport
- La subvention du CNDS
- L'aide au micro projet (mesure 4.2.3)
- La comptabilité de l'association
- Sport et handicap
- Le projet associatif
- La relation salarié-bénévole
- Fidéliser les bénévoles

Certaines réunions d'information, jugées importantes pour le Mouvement sportif, ont été décentralisées dans les quatre secteurs afin que l'information puisse être dispensée au plus grand nombre :

- La convention collective nationale du sport
- La subvention du CNDS
- La présentation des services de l'AESA
- Les dispositifs d'aide à l'emploi
- La relation salarié-bénévole



3. La communication du Relais

6 Articles sont parus cette année dans *Le Maine et Loire Olympique* :

- N°2 – janvier 2010 : Augmentation du SMC au 01/01 /2010
- N°3 – Mars 2010 : Déduction fiscale liée à l'activité bénévole
- N°4 – Avril 2010 : Modifications du contrat de travail
- N°5 – Juin 2010 : Modifications du contrat de travail (suite)
- N°6 – Septembre 2010 : Contrat CUI-CAE
- N°7 – Novembre 2010 : Augmentation du SMC au 01/01/2011

06 décembre 2010 : Lancement du Quizz du Mouvement sportif ! (Courrier de l'Ouest, 08 décembre 2010)



Les Ponts-de-Cé, maison départementale des sports, hier. Les membres de l'association Anjou emploi sport animation et du Comité départemental olympique et sportif organisent un grand quiz départemental sur le sport. Les réponses se feront via des boîtiers électroniques. Une première dans la région.

Questions pour des champions

Depuis lundi et jusqu'à la grande finale en juin 2011, les 2 600 clubs sportifs du département participent à un grand quiz inédit. À la clé pour le vainqueur, un chèque qui permettra de financer un projet.

Mélanie LE BELLER
redac.raliement@courrier-ouest.com

Les quelque 220 000 licenciés sportifs du département vont devoir se creuser les méninges. Depuis lundi, ils doivent répondre à cinquante questions portant sur le sport olympique, la législation sportive ou encore le sport départemental. Un quiz à l'initiative du Comité départemental olympique et sportif (CDO) et de l'association Anjou emploi sport animation (AESa), qui forment ensemble le Relais (Ressource emploi lieu d'accueil et d'information du mouvement sportif).

La grande finale aura lieu le 24 juin 2011

L'objectif est « d'insuffler une nouvelle dynamique et relancer la machine » de ce Relais, d'après Noël Legeay, président de l'AESA. Car le dispositif arrive à sa centième réunion d'information en direction des bénévoles et salariés des clubs. Il s'agit donc de marquer le coup « de manière ludique »,

préviennent Jean-François Frémont, président du CDO. L'idée du quiz s'est donc naturellement imposée. Une première dans la région.

Egalité des chances et des territoires

Le coup d'envoi a été donné le 26 décembre. Les 2 600 clubs et associations sportives du Maine-et-Loire ont reçu un quiz de 50 questions sur l'univers du sport. Ils doivent également présenter un projet qu'ils aimeraient voir financer. Pendant cette phase, tout le monde sera à égalité. « Nous n'avons pas voulu mettre de projets en avant, pour ne pas écarter de petites associations », précise Noël Legeay. Égalité des chances et des territoires également.

À l'issue de cette phase, le 17 janvier, quinze clubs auront été sélectionnés dans chacun des cinq secteurs du département (Mauges, Segréen, Baugeois, Douessin et Angers agglomération). « Nous voulons éviter les isolements, et maintenir une relation de proximité », indique Yves Amiot, vice-président du CDO.

Ces quinze associations s'affronteront lors de quiz « à taille humaine », qui auront lieu de mars à avril. Les équipes seront composées de trois personnes. Une seule d'entre elles sortira vainqueur du « combat des secteurs » et gagnera le droit de participer à la grande finale du 24 juin prochain. En jeu : un chèque de 2000 euros qui permettra de financer un projet. Coût total de l'opération, 15 000 à 20 000 euros, avec notamment

l'achat de boîtiers électroniques, qui resserviront à l'occasion des différentes assemblées générales. Le Relais souhaite également « garder l'aspect exceptionnel » de l'opération. Mais ils espèrent que d'autres quiz puissent voir le jour dans d'autres départements.

Les clubs qui n'ont pas reçu le quiz peuvent le télécharger sur le site <http://maineetloire.francolympique.com>

A SAVOIR

Un quiz organisé par le « Relais »

La grande finale de ce grand quiz qui devrait se dérouler sur plus de six mois coïncidera avec la centième réunion du Relais. Les 99 précédentes avaient pour objectif d'apporter des conseils et des réponses aux bénévoles et salariés des associations sportives sur des questions administratives, financières, juridiques ou sociales. En 2009, 21 réunions ont eu lieu,

dont 19 décentralisées dans les différents secteurs du département. 384 personnes y ont participé. Le Relais a été créé en 2004 à la demande du ministère de la Jeunesse et des Sports et réunit le Comité départemental olympique et sportif, ainsi qu'Anjou emploi sport animation (AESa).

L'isolement dans le métier ? Plaidoyer pour une mise en réseau

Intervention du 26 novembre 2010. Conférence-débat « Les éducateurs sportifs face à la formation professionnelle continue », Jérôme PAILLAT (Directeur AESA)

L'isolement du métier à quel(s) niveau(x) ?

Un point de vue sur l'emploi associatif.

Cette réflexion s'appuie sur plus de 9 années de travail en qualité de directeur administratif de l'association Anjou Emploi Sport Animation. Elle relève de témoignages quotidiens dans le cadre de mon travail d'accompagnement des associations sportives et des 150 professionnels qui sont annuellement salariés à l'AESA.

Les constats et les conclusions qui font l'objet de mon propos n'engagent que moi. Je souhaite qu'ils participent au débat qui me semble incontournable aujourd'hui : plus que l'isolement du métier d'éducateur sportif, c'est la solitude des hommes et des femmes qui exercent leur passion au service de la vie associative sportive. Pour éviter ce qu'il m'est parfois arrivé d'entendre de la part des professionnels du sport : « J'ai trente cinq ans, je n'arrive toujours pas à vivre correctement de mon métier, j'ai envie d'avoir une vie de famille je préfère me reconvertir... ». Pour éviter ce qu'il m'est arrivé parfois d'entendre de la part de dirigeants bénévoles : « Quand on travaille dans une association on ne compte pas son temps. ».

Plusieurs constats à débattre :

1^{er} constat : Le métier d'éducateur sportif « déclaré » est encore un « métier relativement jeune » (Le code de l'éducation 1984). On ne connaît l'accélération de la création des postes d'éducateurs sportifs qu'avec les dispositifs d'aide à l'emploi des années 1990 (1997 « emploi-jeune »). Pour preuve également la récente extension de la convention collective nationale du sport (novembre 2006). Par ailleurs, la création des diplômes d'Etat (BEES) ne résultait pas d'une étude de marché et/ou d'un réel besoin professionnel comme pourrait l'être le métier de boulanger. L'avènement de ces diplômes correspondait d'abord à une volonté fédérale sportive et gouvernementale qui vise la compétition et le haut niveau. Le métier d'éducateur sportif n'est pas le même aujourd'hui que ce qu'il pouvait être hier. Du sport compétition hier (élite) à l'accès au sport pour tous aujourd'hui le métier d'éducateur sportif associatif se cherche encore.

Le premier niveau d'isolement est à mon avis historique. Certains organisateurs de la formation de BEES n'hésiteront pas à me dire « que lorsque l'on formait des BEES on ne leur disait pas qu'ils feraient carrière. Pour nous le BEES restait un diplôme d'Etat qui leur permettait d'avoir une compétence technique forte, de pouvoir être déclaré. Mais dans les années 1980 personne n'enviait de carrière professionnelle avec un BEES HANDBALL ».

2^{ème} constat : Les entreprises (associatives) de 1 salarié (voir de 0,1 à 1) constituent la plus grande partie de la branche (cf enquête Ithaque rapport final 2009). Majoritairement, le métier d'éducateur sportif est soumis à la réalité associative (moyens financiers, poids de l'histoire associative sportive, primauté du bénévolat...) qui n'est pas celle d'une entreprise marchande où la venue d'un salarié est défini comme un moyen incontournable pour arriver à ses fins « pas de salarié, pas d'entreprise ». Pour être provocateur, la venue d'un salarié dans un club est souvent perçue comme une contrainte, comme une fatalité : « de toute façon on ne trouve plus de bénévoles ! ». Et elle résulte souvent d'une politique gouvernementale d'aide à l'emploi (Emploi-jeune, C.A.E., C.U.I...). Dans ce contexte le salarié qui est engagé dans l'association, doit s'adapter à un employeur qui n'est *a priori* pas destiné à l'être. Alors qu'aujourd'hui, les éducateurs se forment à être des professionnels c'est-à-dire *in fine* des salariés. On peut certainement soulever la question de la formation des bénévoles pour devenir des employeurs.

Le deuxième niveau d'isolement est à mon avis culturel. Comment marier, trouver le compromis entre une culture du bénévolat et une culture de l'entrepreneuriat au sens de l'organisation du travail ? Comment faire pour que les bénévoles puissent concevoir que leur association est une entreprise ? Quand bien même j'accepterais ce postulat, le simple fait d'embaucher un salarié pour une heure semaine suffit-il pour me sentir employeur ?

3^{ème} constat : A partir du moment où la majorité des entreprises associatives restent sur de l'embauche parcellaire, les professionnels constituent leur emploi de manière parcellaire également. C'est-à-dire qu'un professionnel du sport constitue son emploi avec plusieurs employeurs (jusqu'à 13 pour certains en Maine-et-Loire). Les professionnels du sport (animation) fonctionnent sur le mode « du statut d'indépendant », voire disposent du statut d'indépendant. Pour être provocateur certains se comportent même comme des mercenaires (qui n'agissent qu'en vue du salaire) de l'emploi sportif. Ce statut est parfois même salué par les associations sportives. Il est plus facile de se positionner en souscrivant une proposition extérieure dans le sens où l'association se désresponsabilise de l'organisation du travail puisque le salarié va le faire pour nous. Avec ce pseudo statut il n'est pas vraiment salarié chez nous. En ce sens, d'ailleurs, la mise à disposition (mode intérimaire) des associations « profession sport » participe à cette distanciation.

Dans les entreprises associatives qui ont bâti un poste à temps plein souvent avec les dispositifs d'aide à l'emploi (Emploi-jeune, CAE, CUI, emploi-tremplin...) on pourrait croire que la gestion des ressources humaines est mieux organisée. Et globalement, on constate sur le terrain que c'est le cas. On est plus attentif au contrat de travail et à son contenu (parallèlement à une gestion avec le Chèque Emploi Associatif pour quelques heures hebdo...) parfois tout simplement parce que le partenaire financier l'exige. Et pourtant, l'isolement est ressenti également par les salariés et bien identifié par les dirigeants.

Pour reprendre les mots de plusieurs dirigeants bénévoles « on le laisse faire », « Ce n'est pas nous qui allons lui dire ce qu'il a faire techniquement », « On n'est pas toujours derrière lui pour voir ce qu'il fait, d'ailleurs on n'est pas là on travaille ! ». « Il est chez nous depuis qu'il est tout petit, il fait partie de la famille, c'est difficile de le voir comme salarié, et nous comme employeur ».

Le troisième niveau d'isolement à mon avis est consensuel. Comme ce n'est déjà pas simple, culturellement, d'imposer une organisation du métier d'éducateur, on finit par s'entendre chacun dans son coin. C'est un consensus. Chacun respecte le fonctionnement de l'autre mais surtout ne parlons pas de salariat ou plus précisément ne parlons pas de gestion sociale au sens législatif.

Pas de dialogue.

On a donc d'un côté une culture associative qui par la force des choses endosse progressivement le rôle d'employeur mais n'y souscrit pas *a priori*. D'un autre côté les professionnels du sport tentent tant bien que mal de se frayer une légitimité et une reconnaissance salariale. C'est un combat qu'ils mènent seuls. Ils s'épuisent chacun de leur côté. Cet épuisement aboutit souvent à l'abandon des bénévoles face à leurs responsabilités d'employeur et à l'abandon des professionnels de leur métier.

Pas de dialogue social au sens du code du travail (par exemple pas ou peu d'entretien annuel), pas de dialogue sur les conditions de travail, pas de dialogue sur un quelconque projet de carrière professionnelle. Les professionnels du sport se retrouvent seuls pour constituer leur plan de carrière. Aborder la question de la formation continue est finalement du ressort de la vision propre du professionnel. A ce titre on peut se poser les questions suivantes : cette solitude est-elle propice à la remise en question dans son métier ? Cette solitude est-elle propice à la recherche personnelle sur d'éventuels débouchés, ouverture du métier ? Cette solitude est-elle propice à l'interpellation des institutions (organisme de formations) ? Sans acuité (au sens de clairvoyance) particulière on peut supposer, en se faisant l'avocat du diable, que le professionnel se suffit à lui-même dans un contexte associatif qui ne l'interpelle pas ou peu.

Qui peut interpeller le salarié ? Qui peut valoriser et enthousiasmer le métier ? N'est-ce pas souhaitable que cela puisse se faire à deux (employeur et salarié) ? Comment former ce dialogue social ? Les syndicats ?

Plaidoyer pour un réseau :

Dans ce cadre, l'AESA (Anjou Emploi Sport Animation) et le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) ont lancé il y a presque 4 ans un programme d'accompagnement de l'emploi et du réseau du mouvement sportif. Ce programme ambitieux, a pour objectifs : de sectoriser l'emploi sportif sur le département (moins de kilomètres, plus d'heures), d'accompagner les bénévoles dans leur structuration associative et de participer avec la DDOS au recensement des équipements sportifs. Concrètement 4 agents de développement (relais de terrain pour cerner les besoins des salariés voire accompagner certains litiges) sous tutelle d'un membre bénévole du CDOS s'activent à la réalisation de différentes tâches :

A – concernant l'emploi :

- Recensement des besoins d'emploi auprès de la vie associative du département
- Recensement des professionnels du sport actifs sur le département
- La constitution d'équipes de professionnels de secteur. Les agents ont même souhaité qu'émerge l'idée de réseaux d'éducateurs de secteur. A ce titre, ils organisent des réunions d'informations (les offres d'emploi de secteur, formations continues, assurance auto, convention collective...).
- La mise en place de formations techniques internes (Basket, gym forme, nouveaux jeux..)
- Des expérimentations locales des nouvelles formes d'emploi (notamment pour le travail en journée, complémentaire des clubs) : EX AEQUO, Tourisme sportif, Atousport, Activités physiques et nutrition.
- Un échange dans les pratiques professionnelles (fiches techniques sur le site internet AESA).

B – Concernant l'accompagnement des associations sportives

- Réunions d'information thématiques sur leur rôle d'administrateur, d'employeur...
- Sensibilisation des collectivités territoriales.
- Détection des besoins en termes de formation (travail avec le CDOS) des dirigeants bénévoles.

Jérôme PAILLAT,
Directeur de l'AESA.